

FORMATION

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LE BASSIN DE FORMATION DE CASTRES-MAZAMET 2004-2005

En dépit d'une légère baisse des effectifs inscrits dans les différentes sections et filières de l'enseignement supérieur à la rentrée 2004, l'agglomération de Castres-Mazamet poursuit ses efforts pour étoffer son offre de formation en conformité avec les nouvelles normes européennes Licence-Master-Doctorat.

Fluctuation des effectifs

Castres-Mazamet compte 1 108 étudiants à la rentrée 2004-2005, en baisse de 143 élèves par rapport à l'année précédente (- 11,4%).

2 principales raisons expliquent cette diminution :

- l'arrêt des formations complémentaires classiques post-Bac et post-Bts ;
- une baisse des effectifs pour les DUT de chimie SeRéCom, les licences professionnelles et BTSA.

Les doctorants, infirmiers et BTS sont stables.

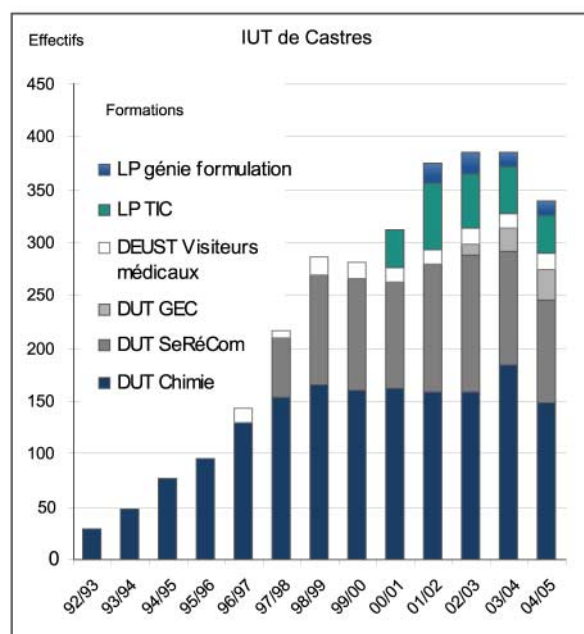
Le DUT Génie du Conditionnement et de l'Emballage voit cette année pour la première fois depuis sa création en 2002 un grand nombre de candidatures affluer et progresse à 30 inscrits.

Tab. 1 : effectifs et niveaux de formation

Niveaux	2004-2005
Doctorants	9
DESS	17
Licence prof.	66
Infirmiers	138
DEUST	14
DUT	275
BTS	419
BTSA	116
FC	0
Autres	54
TOTAL	1 108

Source : Syndicat Mixte ens. supérieur - Observatoire économique et social

Graph. 1 : évolution des effectifs de l'IUT par formation



Source : Syndicat Mixte ens. supérieur - Observatoire économique et social

* SIGLES : cf. carte jointe

Rentrée 2004 : quelques nouveautés

La cité scolaire de La Borde Basse conserve ses quatre BTS, dont 2 sont rebaptisés "management des unités commerciales" et "négociation et relation avec la clientèle" avec un contenu adapté aux besoins nouveaux des entreprises.

La cité scolaire Soult-Barbey-Riess a reçu un avis favorable pour un BTS " techniques physiques pour l'industrie " qui pourrait ouvrir à la rentrée 2005.

Enfin, la CCI de Castres-Mazamet a regroupé à Mazamet l'IFCIM (école de commerce international), la section logistique (bac + 4) et le BTS d'assistant de gestion par contrat de qualification.



Développement de l'offre de formation

Castres-Mazamet est l'un des 4 sites du Centre universitaire Jean-François Champollion, qui préfigure une future Université. Le développement sur l'agglomération de l'offre de formation supérieure et de la recherche se fait depuis l'origine à partir d'un choix : celui de s'appuyer sur des formations technologiques, professionnalisantes, en lien avec les besoins de l'économie. Les perspectives du site de Castres portent sur l'élévation du niveau de l'offre, ce que rendent possible :

- l'implantation universitaire réussie de l'Institut Universitaire de Technologie de l'Université Paul Sabatier, qui s'est accompagnée, ce qui est notable, de la création de laboratoires de recherche ;
- le projet d'une formation à un diplôme d'ingénieur habilité par la Commission Nationale des Titres d'Ingénieur, porté par le Centre universitaire Jean-François Champollion.

L'offre de formation supérieure et de la recherche se développe déjà selon les nouvelles normes européennes Licence-Master-Doctorat.

Ouvertures prévues

Rentrée 2005

Restaurant universitaire : ce projet d'une superficie de 800 m² prévoit une capacité de 500 repas par service (coût 1,7 M d'euros). Les travaux débuteront à la fin de l'année 2004 entre la Borde-Basse et l'Archipel.

Locaux du 3^e département d'IUT - Génie du Conditionnement et de l'Emballage : construit en prolongement des deux départements d'IUT, la surface construite prévue est de 885 m² (coût 2,4 M d'euros) ; démarrage début 2005.

Formation d'ingénieurs en informatique et systèmes de santé : le projet de formation d'ingénieurs en informatique et systèmes de santé, intégré dans le projet d'établissement du Centre Universitaire Jean-François Champollion en parfaite articulation avec l'offre régionale est sur le point d'aboutir : les contenus pédagogiques sont définis et

en cours de validation par la CTI, en étroite liaison avec les industriels et acteurs publics impliqués (coût 10,7 M d'euros).

Résidence universitaire : le programme de construction prévoit une capacité de 65 logements de type 1, équipés d'une salle d'eau et d'une kitchenette ■

La réforme LMD (Licence Master Doctorat)

I. Historique de la réforme

Le 25 mai 1998, les ministres en charge de l'enseignement supérieur de la France, de l'Allemagne, du Royaume-Uni et de l'Italie se sont réunis à la Sorbonne et ont fait une déclaration commune en vue d'harmoniser l'architecture du système européen d'enseignement supérieur. On peut y lire notamment : *"Dans le cycle conduisant à la licence, les étudiants devraient se voir offrir des programmes suffisamment diversifiés, comprenant notamment la possibilité de suivre des études pluridisciplinaires, d'acquérir une compétence en langues vivantes et d'utiliser les nouvelles technologies de l'information.[...] Dans le cycle postérieur à la licence, il y aurait le choix entre un diplôme plus court de "master" et un doctorat plus long, en ménageant les passerelles entre l'un et l'autre. Dans les deux diplômes, on mettrait l'accent, comme il convient, sur la recherche et le travail individuel."*

Le 19 juin 1999 à Bologne, les ministres de l'éducation de 29 pays européens poursuivent la réflexion sur la base de la déclaration de la Sorbonne et se fixent une série d'objectifs dont la réforme actuelle est l'aboutissement.

Le 30 mars 2001 à Salamanque, plus de 300 institutions européennes se réunissent afin de rappeler les principes d'harmonisation du système européen d'enseignement supérieur et de préparer la conférence de Prague.

Enfin, le 19 mai 2001 à Prague, la déclaration commune des Ministres européens de l'Éducation réaffirme la volonté de continuer les efforts sur les six points principaux de la déclaration de Bologne :

1. adoption d'un système de reconnaissance rendant les diplômes universitaires plus transparents et lisibles,
2. mise en place de cursus universitaires fondés notamment sur un premier cycle de trois ans,
3. introduction d'un système de crédits,
4. promotion de la mobilité des étudiants, des chercheurs ainsi que du personnel administratif,
5. développement d'instruments communs permettant d'évaluer la qualité des enseignements,
6. accroissement de la dimension européenne du contenu des cursus universitaires.

II. Les trois grands principes de la réforme

L'harmonisation européenne du système d'enseignement supérieur vise à faciliter les orientations progressives et à favoriser la mobilité internationale des étudiants. Elle suppose une réorganisation des offres de formation régie par les trois grands principes qui suivent :

1. Une architecture des études fondée principalement sur les trois grades de Licence, Master et Doctorat.
2. La mise en place du système européen d'unités capitalisables et transférables, dit "système européen de crédits - ECTS (European Credit Transfer System)".
3. Une organisation en semestres et en Unités d'Enseignements.

Avec cet Info'Carte, la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet vous propose une information économique et sociale actualisée. **Des précisions ou des développements peuvent être apportés à la demande.**

Observatoire économique et social
Tél 05 63 73 50 24
bruno.blaise@castres-mazamet.com



Communauté d'agglomération Castres-Mazamet
Le Causse - Espace Ressources
81 115 - Castres cedex

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (2004-2005)

Communauté d'agglomération Castres-Mazamet

Université Toulouse le Mirail

- 17 DESS Techniques d'Information et de la Communication au service du Développement Territorial (TICDT)

Université Toulouse le Mirail Ecole Supérieure d'Audiovisuel

- 15 Licence d'audiovisuel spécialité infographie / multimédia

EPA Jean-François Champollion

Formation d'ingénieurs en informatique et systèmes de santé (ISS) - ouverture rentrée 2005

Institut de Formation de Soins Infirmiers

- Formation préparatoire au concours d'entrée dans les IFSI
- 138 Formation d'infirmier (e)

CFAAH du Tarn (Puylaurens)

- 31 BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'exploitation
- 24 BTS Technologie Végétale
- 10 BTS Gestion et Maîtrise de l'Eau "GEMEAU"

Lycée agricole de Touscayrats (Verdalle)

- 31 BTS Analyse et Conduite des Systèmes d'exploitation

Lycée Professionnel Anne Veaute

- 30 BTS Opticien Lunetier (formation initiale)
- 17 BTS Opticien Lunetier (par apprentissage)
- 17 BTS Orthésiste Prothésiste (par apprentissage)

Lycée et LEP Soult-Riess-Barbey

- 38 BTS Mécanismes et Automatismes Industriels
- 20 BTS Hygiène Propreté Environnement

Institut de Formation en Commerce International (IFCIM)

- 4 BTS Assistant de gestion PME-PMI (contrat de qualification)
- 31 Spécialisation en Commerce International
- 7 Logistique industrielle

Université Paul Sabatier IUT de Castres

- 148 DUT Chimie
- 97 DUT Services et Réseaux de Communication (SeRéCom)
- 30 DUT Génie du Conditionnement et de l'Emballage (GCE)
- 14 DEUST Visiteurs médicaux (par apprentissage)
- 15 Licence professionnelle Génie de la Formulation
- 36 Licence professionnelle Services et Technologies en Information et Comm.
- 3 Doctorants laboratoire de chimie¹
- 6 Doctorants laboratoire NTIC multimédia¹

Lycée Polyvalent de La Borde Basse

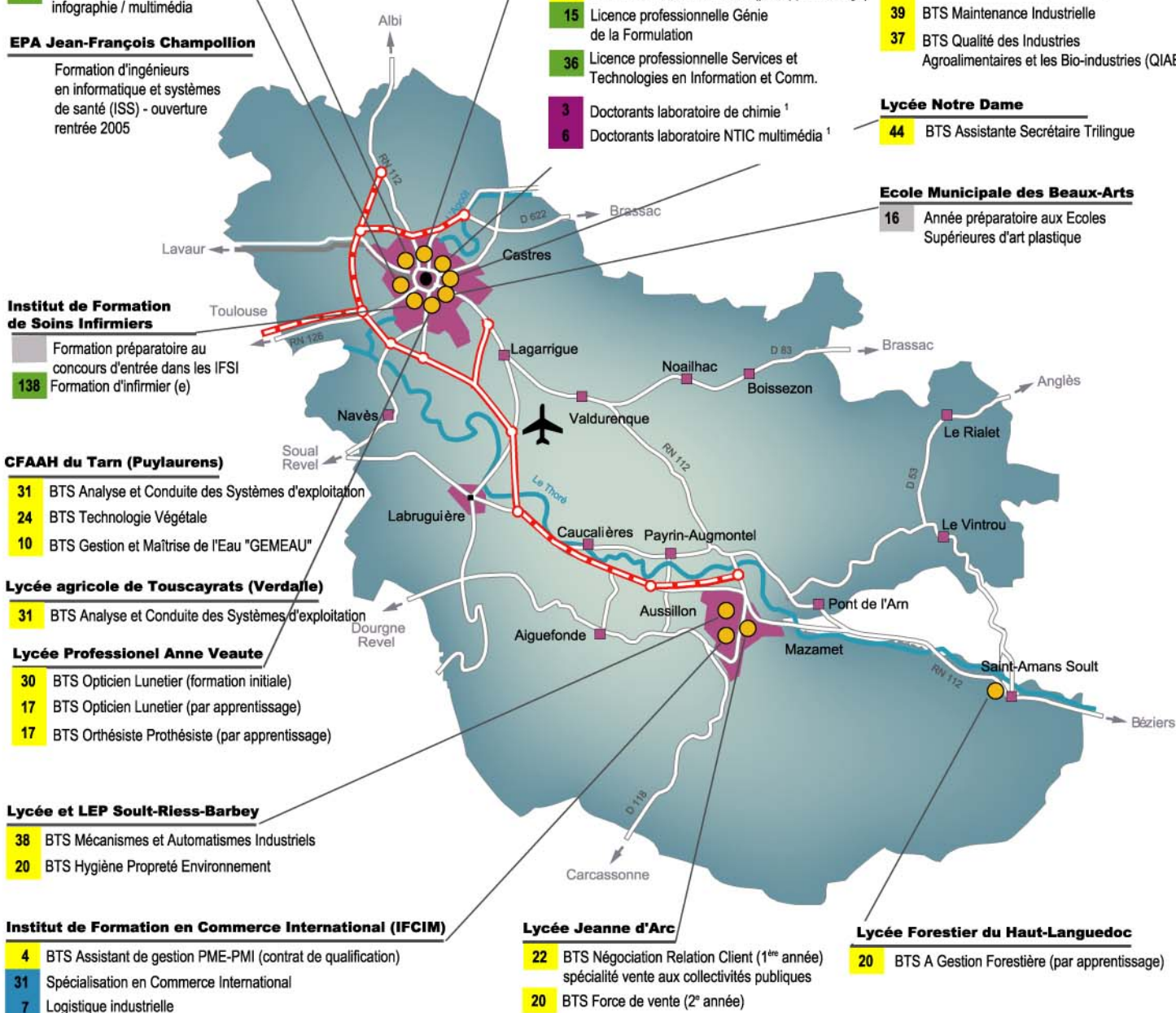
- 33 BTS Management des Unités Commerciales (1^{ère} année)
- 31 BTS Action Commerciale (2^e année)
- 35 BTS Négociation et Relation Client (1^{ère} année)
- 28 BTS Force de Vente (2^e année)
- 39 BTS Maintenance Industrielle
- 37 BTS Qualité des Industries Agroalimentaires et les Bio-industries (QIABI)

Lycée Notre Dame

- 44 BTS Assistante Secrétaire Trilingue

Ecole Municipale des Beaux-Arts

- 16 Année préparatoire aux Ecoles Supérieures d'art plastique



Abréviations des formations supérieures et leur niveau d'études :

- BTS : Brevet de Technicien Supérieur
- BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole
- BTS MI : Brevet de Technicien Maintenance Industrielle
- FC : Formation Complémentaire
- FCIL : Formation Complémentaire d'Initiative Locale
- LP : Licence Professionnelle
- DU : Diplôme Universitaire
- DUT : Diplôme Universitaire Technologique
- DEUST : Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques
- IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers
- DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (BAC + 5)
- Doctorant
- 40 Effectifs des formations
- Bac + 1
- Bac + 2
- Bac + 3
- Bac + 4/5
- Bac + 8

* Les FC et FCIL sont habilitées par le Ministère à niveau Bac + 2, même si elles consistent pour l'étudiant en une année supplémentaire à un Bac + 2.

(1) Equipe d'accueil de recherche

